



Charte d'engagement des industriels au dispositif RESPIRALYON

« Vers la réduction des nuisances olfactives »

Né d'une volonté commune d'agir pour lutter contre les nuisances olfactives qui affectent périodiquement l'agglomération lyonnaise, le dispositif RESPIRALYON s'appuie d'une part, sur la participation active de citoyens volontaires sensibilisés aux préoccupations environnementales et donc à la qualité de vie, et d'autre part, sur le partenariat au sein du SPIRAL AIR, entre la Préfecture et les services de l'Etat, le Grand Lyon et les collectivités territoriales, les associations, les personnalités qualifiées et les industriels.

Les objectifs du dispositif RESPIRALYON sont :

- **contribuer à la réalisation d'un état des lieux de la gêne olfactive dans le Grand Lyon**
- **impliquer la population dans une démarche participative d'intérêt général**
- **sensibiliser l'opinion publique sur les actions engagées concernant la problématique des odeurs**

Sa réussite repose donc sur l'implication des établissements potentiellement à l'origine d'odeurs.

RESPIRALYON s'engage à	L'industriel s'engage à
Participer au développement de RESPIRALYON	
<ul style="list-style-type: none"> - exploiter les données recueillies dans le cadre de la collecte d'information d'odeurs (réseau de nez, habitants) et des prélèvements d'odeur et les communiquer aux industriels partenaires. - valoriser les actions menées par les industriels pour réduire les nuisances olfactives via les différents supports d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - financer l'opération RESPIRALYON - engager des études pour améliorer les connaissances de la problématique olfactive du site (cartographie des odeurs, étude de l'impact olfactif, définition de profils odorants, analyse olfactométrique, mise en place de jury de nez) - élaborer un plan de réduction des odeurs
Au quotidien	
<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre quotidiennement la « situation olfactive des 24 dernières heures » aux partenaires industriels 	<ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance des mails quotidiens de RESPIRALYON. - signaler, dans la mesure du possible, tout événement (démarrage ou arrêt d'une installation, dysfonctionnement, ...) qui pourrait potentiellement être à l'origine d'odeur.
En cas d'épisodes d'odeurs	
<ul style="list-style-type: none"> - avertir les industriels partenaires - se rendre sur place pour effectuer un prélèvement par canister et comparer l'odeur ressentie avec celles de la mallette de l'opération pilote. - rédiger et publier des bilans de l'épisode olfactif et communiquer auprès des instances concernées (pompiers, collectivités territoriales, pouvoirs publics...) en accord avec l'industriel concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> - rechercher au plus tôt un éventuel dysfonctionnement sur les installations et en informer RESPIRALYON - transmettre le résultat de ses investigations à RESPIRALYON dès que possible.
Dans le cadre de l'opération pilote	
<ul style="list-style-type: none"> - gérer l'opération pilote : mise en fioles, réunions... - organiser les événements en partenariat avec les industriels partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - définir les odeurs caractéristiques du site et transmettre à RESPIRALYON les produits à l'origine d'odeur afin qu'ils soient mis en fioles, - organiser des journées de visites de l'établissement pour les membres du réseau de nez.

Pour RESPIRALYON

Pour l'entreprise

M. Michel REPELIN

NOM Prénom
Fonction.....

**Vice-Président du Grand Lyon
Président du SPIRAL AIR**

Signature :